

Title	Critique interne de la démocratie libérale chez Alexis de Tocqueville
Sub Title	トクヴィルによる自由民主主義の内在的批判
Author	宮代, 康丈(Miyashiro, Yasutake)
Publisher	慶應義塾大学湘南藤沢学会
Publication year	2002
Jtitle	Keio SFC journal Vol.1, No.1 (2002. 6) ,p.34- 55
JaLC DOI	10.14991/003.00010001-0034
Abstract	Critique interne de la démocratie libérale : telle est la lecture que nous proposons dans le présent article sur De la démocratie en Amérique. Dans son ouvrage, Alexis de Tocqueville a relevé quelques difficultés inhérentes à ladémocratie moderne. Mais faut-il en conclure que la philosophie tocquevillienne vise à destituer, dans un esprit dit conservateur, les principes mêmes de la modernité socio-politique? N'est-il pas plus exact de dire que le penseur a tenté de faire une auto-critique de la démocratie libérale, et que cette critique, disons interne,avait pour but d'éclairer les conditions requises pour que la société moderne conserve les liens sociaux sans abandonner les valeurs de l'indépendance individuelle qui la caractérise? Nous nous efforçons de dégager le sens de la critique qu'a formulée Tocqueville en ce qui concerne l'homo democraticus.本稿は、『アメリカのデモクラシー』を政治哲学の観点から分析することで、トクヴィルの自由民主主義批判が内在的批判であることを明らかにする。トクヴィルは、社会の平等化が引き起こす諸々の危険を指摘し、近代民主主義に対する批判を展開した。しかし、その批判の意図は、自由と平等という近代の規範的理念の否定ではなく、むしろ自由民主主義の理念からの逸脱を問い質すことであった。すなわちトクヴィルは、反近代的価値に依拠して民主主義を批判したのではなく、近代的理念の実現に近づくための内在的批判をおこなったのである。
Notes	特集「ガバナンス論の現在」
Genre	Journal Article
URL	https://koara.lib.keio.ac.jp/xoonips/modules/xoonips/detail.php?koara_id=0402-0101-0200

慶應義塾大学学術情報リポジトリ(KOARA)に掲載されているコンテンツの著作権は、それぞれの著作者、学会または出版社/発行者に帰属し、その権利は著作権法によって保護されています。引用にあたっては、著作権法を遵守してご利用ください。

The copyrights of content available on the KeiO Associated Repository of Academic resources (KOARA) belong to the respective authors, academic societies, or publishers/issuers, and these rights are protected by the Japanese Copyright Act. When quoting the content, please follow the Japanese copyright act.

Critique interne de la démocratie libérale chez Alexis de Tocqueville¹

トクヴィルによる自由民主主義の内在的批判

Yasutake Miyashiro

Part-time Lecturer, Faculty of Policy Management, Keio University

宮代 康丈 / 慶應義塾大学総合政策学部非常勤講師

Critique interne de la démocratie libérale : telle est la lecture que nous proposons dans le présent article sur *De la démocratie en Amérique*. Dans son ouvrage, Alexis de Tocqueville a relevé quelques difficultés inhérentes à la démocratie moderne. Mais faut-il en conclure que la philosophie tocquevillienne vise à destituer, dans un esprit dit conservateur, les principes mêmes de la modernité socio-politique? N'est-il pas plus exact de dire que le penseur a tenté de faire une *auto-critique* de la démocratie libérale, et que cette critique, disons *interne*, avait pour but d'éclairer les conditions requises pour que la société moderne conserve les liens sociaux sans abandonner les valeurs de l'indépendance individuelle qui la caractérise? Nous nous efforçons de dégager le sens de la critique qu'a formulée Tocqueville en ce qui concerne l'*homo democraticus*.

本稿は、『アメリカのデモクラシー』を政治哲学の観点から分析することで、トクヴィルの自由民主主義批判が内在的批判であることを明らかにする。トクヴィルは、社会の平等化が引き起こす諸々の危険を指摘し、近代民主主義に対する批判を展開した。しかし、その批判の意図は、自由と平等という近代の規範的理念の否定ではなく、むしろ自由民主主義の理念からの逸脱を問い質すことであった。すなわちトクヴィルは、反近代的価値に依拠して民主主義を批判したのではなく、近代的理念の実現に近づくための内在的批判をおこなったのである。

Keywords: Alexis de Tocqueville, individualisme, libéralisme, républicanisme, liberté politique

Introduction

Aujourd'hui encore, il n'est pas rare qu'on classe Alexis de Tocqueville (1805-1859) parmi les penseurs conservateurs. Pour ne prendre ici qu'un exemple, Blandine Kriegel prétend, dans son dernier ouvrage, que Tocqueville compte, avec un François Guizot, au nombre des «conservateurs libéraux» qui manifestent essentiellement de l'«indifférence à l'égard des droits de l'homme»². Or, une lecture un peu approfondie de *la démocratie en Amérique* (DA I 1835 ; II 1840)³ ne justifie pas, nous semble-t-il, un tel jugement sur sa position politico-philosophique.

On sait que ce penseur politique de descendance aristocratique se montre souvent assez sévère à l'égard de la société démocratique. Cette attitude, toutefois, ne doit pas nous induire en erreur. Si l'on veut bien comprendre les idées politiques tocquevilliennes, il est indispensable de poser les questions suivantes : de quels principes ou de quelles normes Tocqueville se réclame-t-il pour juger la démocratie libérale? Au nom de quoi met-il en cause l'état social contemporain? Et s'il est vrai que l'auteur de *DA* soulève une objection contre la démocratie moderne, est-ce pour abaisser et dévaloriser les principes politiques modernes en tant que tels au profit des valeurs aristocratiques ou traditionalistes? S'il est également vrai qu'il fait remarquer les dangers propres à la démocratie libérale, son but ne serait-il pas de se rapprocher bien davantage, en surmontant les obstacles repérés, de l'idéal de la société démocratique? Bref : quel est le *sens* véritable de la critique qu'a lancée Tocqueville contre la démocratie moderne?

L'hypothèse formulée dans cet article est la suivante : la problématique tocquevillienne constitue une *critique interne* de la

démocratie libérale⁴. Autrement dit : les deux volumes de *DA* invitent à une *auto-critique* de la démocratie sociale et politique des temps modernes.

Précisons d'emblée le sens des termes pour être tout à fait clair. Le mot de critique s'emploie ici au sens criticiste : *De la démocratie en Amérique* permet, à nos yeux, de se demander «à quelles conditions» peut se maintenir l'idéal de la démocratie libérale, à savoir l'égalité et la liberté⁵. Pour le dire en d'autres termes, «à quelles conditions» l'*homo democraticus* peut-il rendre compatibles l'égalité et la liberté dans le monde moderne?

Cette critique est, d'autre part, une critique *interne*. La problématique tocquevillienne de la démocratie libérale se pose toujours dans le cadre de la modernité comme valeur et comme principe. Entendons : si souvent Tocqueville met en question sérieusement la société démocratique, ce n'est pas parce qu'il souhaite le retour à l'Ancien monde dans un esprit conservateur⁶, en dépréciant ainsi la société moderne au nom des valeurs pré-modernes (ou post-modernes, si l'on préfère...), valeurs qui sont totalement *extérieures* à la modernité ; mais c'est précisément parce que son propos est, comme on le verra dans les pages qui suivent, de faire valoir et de défendre, *à l'intérieur de* l'espace socio-politique moderne, l'idéal de la démocratie contre les dangers inhérents à la logique de l'humanité nouvelle.

Dans cette perspective, le présent article portera essentiellement sur le problème de l'individualisme, problème qui est traité, d'une façon hypothético-déductive, dans le second tome de *DA*. Phénomène propre à l'âge démocratique, l'individualisme est le point central vers lequel convergent les problèmes majeurs que ne cesse de poser la démocratie libérale de nos jours : le désinvestissement de l'espace public, le repliement sur la sphère privée, la perte des valeurs partagées et partageables, etc. Autant de problèmes qui concernent l'égalité et la liberté, les deux idées

maîtresses de la politique démocratico-libérale. Comment Tocqueville analyse-t-il l'individualisme qui marque fortement les temps modernes et quel «remède» propose-t-il contre ce phénomène qui constitue une menace pour l'avenir de la démocratie moderne?

Commençons par décrire la situation socio-politique des Modernes dans laquelle les problèmes propres à la démocratie libérale sont en germe.

I) **Deux humanités distinctes : aristocratie et démocratie**

Une nouvelle ère de l'humanité s'ouvre avec l'avènement du peuple démocratique. Ayant rompu le cycle naturel des régimes politiques⁷, la démocratie moderne ne désigne pas seulement une forme de gouvernement, mais aussi et surtout un *état social* : elle se caractérise par «l'égalité des conditions»(DA1, p.58), qui structure de fond en comble le vivre-ensemble des Modernes.

Les sociétés aristocratiques sont, en revanche, de haut en bas hiérarchisées par la «valeur de la naissance»(DA1, p.58). Les classes sociales y sont «fort distinctes et immobiles» (DA2, p.126), et, «chaque caste a ses opinions, ses sentiments, ses droits, ses mœurs, son existence à part» (*ibid.*, p.205). Si, en cette «immobilité naturelle aux nations aristocratiques» (*ibid.*, p.61), les castes sont presque toujours étroitement liées les unes aux autres, il faut cependant remarquer qu'elles ne sont jamais de la *même* humanité : dans les siècles aristocratiques, la notion générale du «semblable» est obscure (*ibid.*, p.126), «on ne voit ses semblables que dans les membres de sa caste» (*ibid.*, p.206)⁸.

En raison de l'égalisation progressive des conditions, la «longue chaîne qui remontait du paysan au roi» dans les sociétés aristocratiques s'effondre : la société démocratique «brise la chaîne et met chaque anneau à part» (DA2, p.126). Les grands événements de l'histoire ont depuis

toujours « tourné au profit de l'égalité » (DA1, p.60). Ce parcours de l'égalité est, souligne Tocqueville, « un fait providentiel » : il est « universel », « durable », et il « échappe chaque jour à la puissance humaine » (*ibid.*, p.61). L'égalité des conditions ainsi établie est, par rapport à l'aristocratie, « moins élevée peut-être ; mais elle est plus juste, et sa justice fait sa grandeur et sa beauté » (DA2, p.401)⁹.

Non seulement ce processus d'égalisation change de part en part la physionomie du monde politique et juridique, il exerce aussi une grande influence sur les mœurs du peuple. La société démocratique a fait naître « une multitude de sentiments et d'opinions qui étaient inconnus dans les vieilles sociétés aristocratiques de l'Europe » (DA2, p.5) : le peuple aristocratique et le peuple démocratique, ce sont « deux humanités distinctes » (*ibid.*, p.401).

Ce qui est important dans notre perspective, c'est la « figure du genre humain » qui surgit dans les nations démocratiques. En chaque pays, les hommes, « s'écartant de plus en plus des idées et des sentiments particuliers à une caste, à une profession, à une famille, arrivent simultanément à ce qui tient de plus près à la constitution de l'homme, qui est partout la même » (DA2, p.282). Ils deviennent alors « semblables » (*ibid.*), et ce phénomène acquiert une portée universelle. De plus, l'égalisation universelle fait naître « une pitié naturelle » (DA2, p.219) pour les maux des semblables¹⁰. L'état social en démocratie tend à s'adoucir, à mesure que les conditions s'égalisent : l'égalité des conditions et l'adoucissement des mœurs sont « des faits corrélatifs » (*ibid.*, p.205). C'est ainsi que l'idée humanitaire d'*humanité*¹¹ se fait jour au sein du peuple démocratique¹².

Pour autant, cette démocratisation sociale n'est pas sans soulever un problème inédit : « on oublie les individus pour ne songer qu'à l'espèce » (*ibid.*, p.41). Tandis que les « devoirs de chaque individu envers l'espèce sont bien clairs », le « dévouement envers un homme devient plus rare : le

lien des affections humaines s'étend et se desserre)(*ibid.*, p.79). D'où un problème spécifique à l'âge démocratique : l'individualisme.

II) Le peuple démocratique et l'individualisme

L'individualisme est, selon Tocqueville, «d'origine démocratique, et il menace de se développer à mesure que les conditions s'égalisent»(DA2, p. 125). En quoi cette attitude d'esprit provient-elle exclusivement de l'état social démocratique? Tocqueville poursuit : «À mesure que les conditions s'égalisent, il se rencontre un plus grand nombre d'individus qui, n'étant plus assez riches ni assez puissants pour exercer une grande influence sur le sort de leurs semblables, ont acquis cependant ou ont conservé assez de lumières et de biens pour pouvoir se suffire à eux-mêmes. Ceux-là ne doivent rien à personne, ils n'attendent pour ainsi dire rien de personne ; ils s'habituent à se considérer toujours isolément, ils se figurent volontiers que leur destinée tout entière est entre leurs mains»(*ibid.*, p.127). Et chaque citoyen, après avoir créé une petite sphère privée (sa famille, ses amis, etc.) à l'écart de ses concitoyens, «abandonne volontiers la grande société à elle-même»(*ibid.*, p.125).

Tout homme démocratique acquiert ainsi le droit de jouir de son indépendance individuelle. Simultanément et pour la même raison, il ne sera pas désormais impossible que chaque «anneau» mis à part, l'individu cartésien¹³, se renferme entièrement dans «la solitude de son propre cœur»(DA2, p.125), et prétende «de là juger le monde»(*ibid.*, p.10) : l'individualisme procède ainsi d'un jugement erroné plutôt que d'un sentiment dépravé»(*ibid.*, p.125).

Certes, l'égalité des conditions permet de considérer l'indépendance comme droit légitime des individus. En ce sens, il est indiscutable qu'elle fournit des fondements pour établir les droits de l'homme. Toutefois, ce

type de liberté, c'est-à-dire l'indépendance individuelle, ne va pas sans soulever quelques problèmes : les individus indépendants sont, plus que jamais, isolés et donc faibles. Plus précisément, c'est justement parce qu'ils sont indépendants qu'ils sont isolés et faibles. À la différence de la société hiérarchique et aristocratique dans laquelle les relations humaines se nouent autour des liens naturels, chez le peuple démocratique «nul n'est obligé de prêter sa force à son semblable, et nul n'a droit d'attendre de son semblable un grand appui»(DA2, p.360). C'est cette faiblesse des individus isolés qui pose problème pour la démocratie libérale.

On connaît la prophétie de *DA* sur l'avenir de cette masse d'individus atomisés : les peuples démocratiques se laissent posséder par «un lâche amour des jouissances présentes»(DA2, p.324) ; l'intérêt de leur propre avenir et de celui de leurs descendants disparaissent dans leur cœur (*loc. cit.*) ; «ils aiment mieux suivre mollement le cours de leur destinée que de faire au besoin un soudain et énergique effort pour le redresser» (*loc.cit.*).

Ainsi, les hommes démocratiques se font insensiblement contaminer par «l'apathie générale, le fruit de l'individualisme»(DA2, p.408, c'est Tocqueville qui souligne). La seule passion qu'ils conservent, c'est «l'amour des jouissances matérielles»(*ibid.*, p.31) et «l'amour de la tranquillité publique»(*ibid.*, p.360). Sur le plan social et politique, les citoyens sont enchaînés par «un amour très désordonné pour l'ordre»(*ibid.*, p.367), et sont naturellement disposés à «donner sans cesse ou à laisser prendre de nouveaux droits au pouvoir central, qui seul leur semble avoir l'intérêt et les moyens de les défendre de l'anarchie en se défendant lui-même»(*ibid.*, p.360)¹⁴.

Il en résulte «une nouvelle physionomie de la servitude»(DA2, p.19). Le goût du bien-être s'épanouit pleinement chez les individus, et le gouvernement démocratique s'empare de plus en plus de toutes les sources du bien-être en se réclamant de la souveraineté populaire : «Les hommes

vont donc par deux chemins divers vers la servitude. Le goût du bien-être les détourne de se mêler du gouvernement, et l'amour du bien-être les met dans une dépendance de plus en plus étroite des gouvernements»(*ibid.*, p. 373). Alors s'établit une «secrète et permanente sympathie», une «communauté de sentiments»(*ibid.*, p.362) entre chaque individu et ses gouvernants dans les nations démocratiques. Cette sujétion douce et paisible des individus, on le voit, n'est autre chose que la «servitude volontaire»(Étienne de la Boétie). Le pouvoir central, qui est «plus uniforme, plus centralisé, plus étendu, plus pénétrant, plus puissant qu'ailleurs»(*ibid.*, p.390), apparaît comme «le soutien unique et nécessaire de la faiblesse individuelle»(*ibid.*, p.360).

Derrière une certaine forme d'«unité», d'«ubiquité» et d'«omnipotence du pouvoir social»(DA2, p.357) se déchaîne la «tyrannie de la majorité» (DA1, p.348). Dans toutes les nations où le peuple règne, «c'est la majorité qui gouverne au nom du peuple»(*ibid.*, p.255)¹⁵. Que l'empire de la majorité soit absolu, c'est l'essence même des gouvernements démocratiques : «car en dehors de la majorité, dans les démocraties, il n'y a rien qui résiste» (*ibid.*, p.343). Les influences individuelles étant faibles et presque nulles, le pouvoir exercé par la masse sur l'esprit de chaque individu, «pouvoir tyrannique qui commande au nom du peuple (*ibid.*, p.314), s'intensifie dans la société démocratique. Tel est le cas du *césarisme majoritaire* que Tocqueville illustre tristement en ces termes :

«Lorsqu'un homme ou un parti souffre d'une injustice aux États-Unis, à qui voulez-vous qu'il s'adresse? A l'opinion publique? c'est elle qui forme la majorité ; au corps législatif? il représente la majorité et lui obéit aveuglément ; au pouvoir exécutif? il est nommé par la majorité et lui sert d'instrument passif ; à la force publique? la force publique n'est autre chose que la majorité sous

les armes ; au jury? le jury, c'est la majorité revêtue du droit de prononcer des arrêts : les juges eux-mêmes, dans certains Etats, sont élus par la majorité. Quelque inique ou déraisonnable que soit la mesure qui vous frappe, il faut donc vous y soumettre)(DA1, p.350).

Maintenant, on assiste à un «affaiblissement graduel de l'individu en face de la société)(DA2, p.370) : l'«idée d'un droit inhérent à certains individus disparaît rapidement de l'esprit des hommes ; l'idée du droit tout-puissant et pour ainsi dire unique de la société vient remplir sa place» (*ibid.*, p.357)¹⁶. Sous le pouvoir «immense», «tutélaire», «absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux»(*ibid.*, p.385), l'individu démocratique, qui ne demande à son gouvernement paternel que le maintien de l'ordre, est devenu l'«esclave» de son bien-être (*ibid.*, p.177) . Le gouvernement, de son côté, s'érige en un «berger» du «troupeau d'animaux timides et industrieux»(*ibid.*, p.386). C'est ainsi que l'individu se dépouille graduellement de son individualité pour se perdre enfin dans la «foule» (*ibid.*, p.356).

Récapitulons : l'égalité des conditions a rendu possible et légitime la liberté démocratique qu'est l'indépendance individuelle. Or, il se trouve que les individus émancipés des hiérarchies traditionnelles contractent l'habitude et le goût de ne suivre, dans leurs actions particulières, que leur volonté : ils jouissent continuellement de cette entière indépendance vis-à-vis de leurs égaux et dans l'usage de la vie privée (DA2, p.353). Ainsi, la liberté-indépendance, attisée par l'exigence croissante d'indépendance, amortit de plus en plus la liberté-participation : en se renfermant dans leurs sphères privées, les individualistes espèrent la naissance d'un Léviathan qui aurait pour mission de protéger doucement et paisiblement

leurs intérêts privés. Ici, la liberté humaine se renverse en une servitude fondée sur l'indépendance, comme Claude Lefort le dit avec justesse¹⁷. Or, ce que cette servitude volontaire représente, c'est bien la volonté de la majorité, qui est censée représenter la souveraineté du peuple. En raison de cet asservissement indolent et douillet, l'indépendance individuelle va dissoudre la personnalité des individus : l'individualité des individus disparaît, l'impersonnalité de la foule surgit. La liberté-indépendance s'anéantit d'elle-même.

Alors, on peut se demander à juste titre : comment se fait-il que l'égalité qui est « plus juste », qui « introduit de grands biens dans le monde » (DA2, p.31), peut tomber en une telle dégradation ? Et surtout, est-il inévitable que l'égalité qui « excite les hommes à vouloir être tous forts et estimés » ou cette passion de l'égalité qui « tend à élever les petits au rang des grands », descende une pente vers l'« égalité dans la servitude » (DA1, p. 115) ou encore l'égalité dans l'« esclavage » (DA2, p.123) ? Cette sorte de déshumanisation désolante, elle aussi, est-elle « irrésistible » dans le monde moderne ?

Dans ce qui suit, nous exposerons les enjeux philosophiques de la démocratie libérale, en particulier ceux qu'à propos du libéralisme moderne, les deux volumes de *DA* dévoilent d'une manière inattendue.

III) La double illusion du libéralisme moderne

Commençons par aborder la problématique tocquevillienne du point de vue du libéralisme moderne, doctrine sur laquelle se fondent en général les principes de la politique moderne. Nous pouvons formuler, avec Sylvie Mesure et Alain Renaut, les principes du libéralisme moderne de la manière suivante¹⁸ :

1. la limitation de l'État, autrement dit la séparation entre la

société civile et l'État,

2. la souveraineté du peuple, exercée par l'intermédiaire de représentants,

3. la valorisation de l'individu et de ses libertés,

4. la neutralité de l'État par rapport aux convictions et opinions en matière religieuse et morale.

Parmi ces quatre principes, ce qui pose problème dans notre perspective, c'est évidemment le troisième principe par rapport au premier et au deuxième principe¹⁹. Il est à noter, en même temps, que la démocratie comme *régime politique* ou *institution politique* s'impose en toute logique par le deuxième (la souveraineté populaire et le gouvernement représentatif) et le troisième principe (l'«égalité des conditions», pour employer l'expression de Tocqueville). La problématique démocratique-libérale établie par *DA* peut donc se résumer dans les deux points suivants²⁰ :

A. L'affaiblissement du premier principe au profit du troisième : la naissance d'un État tutélaire risquant d'engendrer le «despotisme démocratique»²¹.

B. L'affaiblissement du deuxième principe au profit du troisième : un désinvestissement de l'exercice de la souveraineté pour jouir entièrement de l'indépendance individuelle.

Par le premier versant (A.), l'exigence accrue d'indépendance engendre paradoxalement une instance politique totalitaire dont le paternalisme dilue tranquillement l'individualité des hommes et anéantit finalement l'indépendance des individus en passant par la tyrannie de la majorité.

À cet égard, il est intéressant d'observer que l'analyse tocquevillienne de la démocratie moderne met à jour une «illusion originaire du libéralisme»(Marcel Gauchet)²² : la séparation entre la société civile (le privé) et l'État (le public) aurait dû parvenir à garantir les intérêts d'individus indépendants (le libéralisme contre l'absolutisme ou le totalitarisme), en reconnaissant la légitimité de l'État (le libéralisme contre l'anarchisme). De ce point de vue, le libéralisme consiste originairement en une double auto-limitation du couple État/société²³. Or, ce que la critique de Tocqueville révèle d'une manière imprévue, c'est que l'accroissement simultanément de la société civile (les sphères privées) et de l'État (la sphère publique), ou plutôt l'accroissement simultanément de l'indépendance individuelle et de l'État despotique ou totalitaire, n'est pas impossible dans le cadre du libéralisme moderne. Autrement dit, l'«appesantissement de l'étreinte étatique» et l'«expansion de la zone d'indépendance individuelle»²⁴ ne sont pas en principe incompatibles dans les sociétés libérales : «Toujours plus d'individu, toujours plus d'État ; l'un ne décroîtra pas sans que l'autre recule»²⁵.

À cela vient s'ajouter, je crois, une autre illusion libérale qui se révèle par le second versant (B.) : la limitation de la compétence étatique seule ne garantit pas nécessairement les sphères des individus indépendants. En effet : il se peut que sans aucun arbitraire étatique, l'indépendance individuelle se détruise par l'influence d'individualisme abandonnant l'exercice de la souveraineté. Ce qui compromet ici les sphères privées, ce n'est plus le pouvoir politique, mais justement la répercussion de l'indépendance individuelle comme telle. Contrairement à ce que Benjamin Constant affirme, les hommes modernes ne sauraient être heureux, à la seule condition d'être «laissés dans une indépendance parfaite sur tout ce qui a rapport à leurs occupations, à leurs entreprises, à leur sphère d'activité, à leurs fantaisies»²⁶.

Face à cette double illusion du libéralisme moderne, on est obligé de constater une ambivalence de la liberté-indépendance chez le peuple démocratique : tout en reconnaissant que l'indépendance individuelle est, comme on l'a signalé, en étroite relation avec l'égalisation croissante des personnes, ou plutôt avec l'établissement des droits universels de l'homme, on ne doit pourtant pas méconnaître que la liberté-indépendance dégénère, *à force d'indépendance*, en une soumission : la liberté libertaire est finalement une liberté liberticide.

Dès lors, il y a urgence à se demander si cette dégénération est inévitable dans la société démocratique. Le monde égalitaire est-il de fait un monde sans liberté? La liberté n'est-elle possible que dans un monde inégalitaire, autrement dit dans le monde pré-moderne? N'y a-t-il d'égalité que dans la servitude ou de liberté que dans l'inégalité? L'égalité et la liberté sont-elles fondamentalement contradictoires, en d'autres termes la démocratie moderne est-elle *principiellement* ou *idéalement* irréalisable?

Pour répondre à ces questions décisives quant au destin de la modernité socio-politique, il faudra examiner à fond les idées politiques d'Alexis de Tocqueville : pour que l'idéal de la démocratie libérale soit pensable et soutenable même dans les conditions modernes, l'exercice de la «liberté politique» s'impose : «pour combattre les maux que l'égalité peut produire, il n'y a qu'un remède efficace : c'est la liberté politique» (DA2, p.135).

IV) La liberté politique : une critique interne de la démocratie libérale

L'indépendance des individus repose en réalité sur deux possibilités distinctes : l'individualisme ou l'«indépendance politique». Tocqueville considère en effet que les peuples démocratiques ont, d'une part, une passion ardente pour l'égalité, et de l'autre un goût naturel pour la liberté,

c'est-à-dire un «penchant instinctif de l'indépendance politique»(DA2, p.354). L'égalité est positive dans la mesure où elle investit l'indépendance politique et incite à la liberté politique.

À partir d'une situation historiquement donnée — l'égalité des conditions —, une alternative est proposée à l'*homo democraticus* : 1) le nivellement ou l'abstraction plate des individualités humaines en raison de l'individualisme ou du désinvestissement de l'espace public, ou 2) l'égalité *volontairement* ou *intentionnellement* réalisée par l'exercice de la liberté politique ou par la participation à la sphère publique. Pour énoncer autrement la deuxième alternative, l'égalité des conditions ne pourra se réaliser que *provisoirement* sans une participation à l'espace intersubjectif, et sans un exercice de la souveraineté. «Après la liberté d'agir seul, la plus naturelle à l'homme est celle de combiner ses efforts avec les efforts de ses semblables et d'agir en commun»(DA1, p.279)²⁷.

L'auteur de *DA* vise ainsi à mettre en valeur la liberté politique dans les conditions modernes. L'essentiel de la philosophie politique tocquevillienne, c'est «*la liberté politique au sein de l'égalité irréversiblement acquise*»²⁸.

Selon Tocqueville, il importe que la liberté politique s'exerce déjà au niveau des sociétés communales : les citoyens y apprennent à régler les affaires collectives. À travers l'accomplissement d'un devoir et l'exercice d'un droit dans la vie communale, ils sont amenés à s'intéresser au «bien public» (DA2, p.133), et voient «le besoin qu'ils ont sans cesse les uns des autres pour le produire» (*ibid.*). Au-delà de l'indépendance individuelle s'ouvre l'horizon de la solidarité entre les citoyens dans le monde moderne.

En particulier, ce sont les «associations» libres, on le sait, qui ont pour rôle d'éduquer les citoyens dans la société communale. Les habitants y

apprennent à s'aider librement et finissent par trouver «le moyen universel, et pour ainsi dire unique, dont les hommes peuvent se servir pour atteindre les diverses fins qu'ils se proposent»(DA2., p.149) et sentir «qu'ils dépendent les uns des autres»(*ibid.*, p.133). Ce n'est, d'ailleurs, que par l'association que «la résistance des citoyens au pouvoir central puisse se produire» (*ibid.*, p.378) : «De notre temps, la liberté d'association est devenue une garantie nécessaire contre la tyrannie de la majorité»(DA1, p.278).

Cela dit, il est nécessaire de souligner que contre toute apparence, la valorisation des associations par Tocqueville ne signifie pas une nostalgie de l'Ancien Régime : s'il est vrai que chez les peuples démocratiques, les associations «doivent tenir lieu des particuliers puissants que l'égalité des conditions a fait disparaître», «aucune d'elles ne ressemblera, par les manières, à la classe supérieure qui dirige les aristocraties»(DA2, p.268). Par principe, l'indépendance individuelle «y trouve sa part» : «tous les hommes y marchent en même temps vers le même but ; mais chacun n'est pas tenu d'y marcher exactement par les mêmes voies. On n'y fait point le sacrifice de sa volonté et de sa raison ; mais on applique sa volonté et sa raison à faire réussir une entreprise commune»(DA1, p.282). L'association libre qui doit être «artificiellement» créée (DA2, p.140) «au milieu de l'indépendance et de la faiblesse individuelle des citoyens»(*ibid.*, p.365.), c'est un *art* d'agir ensemble — non pas produit *naturel*, art infini «avec lequel les habitants des États-Unis parvenaient à fixer un but commun aux efforts d'un grand nombre d'hommes, et à les y faire marcher librement» (*ibid.*, p.138).

S'il en est ainsi, il ne serait pas scandaleux de voir, dans cet éloge de la liberté politique, une réminiscence rousseauiste du *Contrat social*²⁹. Tocqueville ne se résigne jamais à enregistrer le retrait du citoyen, et il ne cesse de dissocier l'amour pour la liberté de la jouissance privée des biens

matériels. Au fond, le *volontarisme* n'est point indifférent à la philosophie politique toquevillienne : on «ne rencontrera jamais [...] de véritable puissance parmi les hommes, que dans le concours libre des volontés» (DA1, p.162) même s'«il n'y a rien de plus dur que l'apprentissage de la liberté»(*ibid.*, p.335). Il dépend des nations démocratiques que «l'égalité les conduise à la servitude ou à la liberté, aux lumières ou à la barbarie, à la prospérité ou aux misères»(DA2, p.402).

De surcroît, l'esprit d'auto-gouvernement cultivé dans la vie communale³⁰, disons plutôt l'«esprit de cité»(DA1, p.331), va s'infiltrer jusqu'à l'ordre étatique : Tocqueville voit la «plus grande liberté nationale s'y combiner avec des libertés locales de toute espèce»(DA2, p.145) en Amérique. Dans et par l'action réciproque des hommes au sein des associations civiles se produit une articulation entre l'intérêt privé et l'intérêt général³¹, et cet esprit public formé dans les petites sociétés s'appliquent finalement sans peine à l'ensemble du pays, à la «patrie commune»³².

Maintenant, nous allons répondre, avec Alexis de Tocqueville, aux questions qui se sont posées au début du présent article : à quelles conditions l'idéal de la démocratie libérale peut-il se maintenir? ; à quelles conditions l'*homo democraticus* peut-il rendre compatibles l'égalité et la liberté dans les sociétés démocratico-libérales?

Dans le monde moderne, c'est la liberté politique qui a pour fonction de régulariser l'idéal de la démocratie libérale. Elle n'est pas incompatible avec la liberté parce qu'elle se fonde sur la raison et la volonté de l'individu ; elle n'est pas incompatible non plus avec l'égalité parce qu'elle vise à protéger les droits de l'individu contre la tyrannie de la majorité par participation à la sphère publique. Or cette liberté chère aux Modernes va au-delà de la liberté-indépendance : elle établit un troisième terme qui

dépasse l'opposition binaire de l'individualisme moderne — indépendance avec pourtant désagrégation de l'espace public —, et de l'assujettissement ancien — sociabilité avec pourtant une tradition hiérarchique étrangère à l'égalité des personnes et imposée arbitrairement à la liberté humaine. Il s'agit, en définitive, de *créer le moment de l'inter-subjectivité sur fond d'indépendance individuelle pour mieux assumer l'idéal de la démocratie libérale, à savoir l'égalité et la liberté au sein du monde moderne*. Pour dire les choses inversement, l'humanité ou les droits de l'homme supposent la vie politique, c'est-à-dire la réciprocité des actions humaines dans l'espace public³³. La condition d'une démocratie moderne digne de ce nom, c'est donc l'exercice³⁴ de la liberté politique³⁵. Et à cette seule condition, on peut concevoir un idéal-type de la société démocratique défini comme suit :

une société où tous, regardant la loi comme leur ouvrage, l'aimeraient et s'y soumettraient sans peine ; où l'autorité du gouvernement étant respectée comme nécessaire et non comme divine, l'amour qu'on porterait au chef de l'Etat ne serait point une passion, mais un sentiment raisonné et tranquille. Chacun ayant des droits, et s'étant assuré de conserver ses droits, il s'établirait entre toutes les classes une mâle confiance, et une sorte de condescendance réciproque, aussi éloignée de l'orgueil que de la bassesse.

Instruit de ses vrais intérêts, le peuple comprendrait que, pour profiter des biens de la société, il faut se soumettre à ses charges. L'association libre des citoyens pourrait remplacer alors la puissance individuelle des nobles, et l'Etat serait à l'abri de la tyrannie et de la licence. (DA1, p.64)

Dans ce cas, il ne serait pas arbitraire de relever la problématisation «républicaine» du libéralisme dans la liberté politique prônée par

Tocqueville³⁶. Cette forme de la liberté est équivalente aux «libertés positives»(Isaiah Berlin)³⁷ : elle est liberté-autonomie³⁸ de tous les citoyens qui s'intéressent et participent unanimement à la chose publique. En effet, dans la «république démocratique», «ce n'est plus une portion du peuple qui entreprend d'améliorer l'état de la société ; le peuple entier se charge de ce soin» (DA1, p.338). Et de plus, on y voit naître une exigence d'entraide entre les citoyens : «Il ne s'agit pas seulement de pourvoir aux besoins et aux commodités d'une classe, mais de toutes les classes en même temps»(*loc.cit.*).

Il est aussi remarquable que le républicanisme tocquevillien ne s'énonce pas en termes de «vertu» ni de «morale», mais précisément en termes juridiques, autrement dit en termes de «droits».

je [=Tocqueville] dis que le plus puissant moyen, et peut-être le seul qui nous reste, d'intéresser les hommes au sort de leur patrie, c'est de leur faire participer à son gouvernement. De nos jours, l'esprit de cité me semble inséparable de l'exercice des droits politiques ; et je pense que désormais on verra augmenter ou diminuer en Europe le nombre des citoyens en proportion de ces droits. (DA1, p.331)

Par où on voit bien qu'il s'agit, non pas de républicanisme ancien, mais justement d'un républicanisme adéquat aux principes du libéralisme moderne, notamment à son quatrième principe³⁹. Là encore, *DA* déclenche, dans une perspective républicaine, une critique interne ou une autocritique du libéralisme moderne, et il n'est jamais question de revenir aux principes socio-politiques de l'Ancien monde.

V) Conclusion

Confronté aux rudes épreuves propres à la modernité socio-politique, Alexis de Tocqueville met en valeur la liberté politique. Sans doute, la liberté en question est autre que l'indépendance individuelle, toutefois elle peut satisfaire parfaitement aux exigences du libéralisme moderne. À travers l'exercice de la liberté politique, les individus démocratiques apprennent à régler la chose publique avec leurs semblables en créant une sphère d'intersubjectivité. Par conséquent, on peut affirmer, en suivant Tocqueville, que l'individualisme et sa suite ne sont jamais un phénomène fatal et inéluctable dans le monde moderne qui est caractérisé par l'égalité des conditions. D'autre part, la critique interne lancée par *DA* fraie une voie qui passe du libéralisme moderne au «républicanisme libéral» ou au «libéralisme républicain», voie qui fait ressortir le sens d'une citoyenneté solidaire dans la société moderne, sans pour autant rejeter l'indépendance individuelle. Ainsi, les deux volumes de *DA* nous assurent que l'idée de démocratie libérale est toujours valide et toujours justifiable, et qu'elle demeure un bon principe régulateur pour nous autres les Modernes.

Notes

- 1 Pour le présent article, je me suis constamment inspiré de grands travaux philosophiques de Jean-Michel BESNIER et d'Alain RENAUT : entre autres, J.-M. Besnier, *Tocqueville et la démocratie égalité et liberté* (HATIER PROFIL 733/774 TEXTES PHILOSOPHIQUES, 1995) ; A. Renaut, *L'ère de l'individu Contribution à une histoire de la subjectivité* (Gallimard nrf, 1989) sans compter les cinq volumes magistraux de *l'Histoire de la philosophie politique* sous la direction d'A. Renaut (Calmann-Lévy, 1999), dont le quatrième volume contient l'article de J.-M. Besnier intitulé "Tocqueville et la discussion libérale de la démocratie". Il faut y ajouter, comme ouvrage de référence, deux livres déjà classiques de Jean-Claude LAMBERTI : *LA NOTION D'INDIVIDUALISME CHEZ TOCQUEVILLE* (PUF SÉRIE SCIENCE POLITIQUE, 1970) ; *TOCQUEVILLE ET LES DEUX DÉMOCRATIES* (PUF SOCIOLOGIES, 1983).
- 2 Blandine KRIEDEL, *Philosophie de la République* (Plon, 1999) p.130. Sur l'histoire de la réception que l'œuvre de Tocqueville a connue jusqu'à nos jours, voir Françoise MÉLONIO, *Tocqueville et les Français* (Aubier Histoires, 1993).
- 3 *De la démocratie en Amérique* I, II (DA1/DA2, GF Flammarion, 1981, Biographie, préface et bibliographie par François FURET).
- 4 Pour le concept de critique interne, voir Alain RENAUT (dir.) *Histoire de la philosophie politique 4 Les critiques de la modernité politique (op.cit.)*.
- 5 «On peut imaginer un point extrême où la liberté et l'égalité se touchent et se confondent./ Je suppose

- que tous les citoyens concourent au gouvernement et que chacun ait un droit égal d'y concourir. / Nul ne différant alors de ses semblables, personne ne pourra exercer un pouvoir tyrannique ; les hommes seront parfaitement libres, parce qu'ils seront tous entièrement égaux ; ils seront tous égaux parce qu'ils seront entièrement libres. C'est vers cet idéal que tendent les peuples démocratiques) (DA2, p.119).
- 6 Il n'est pas facile de définir ce qu'est le conservatisme. Nous suivons ici la définition fournie par Ph. Bénétou : «le conservatisme est un mouvement intellectuel et politique de l'ère moderne qui naît avec elle puisque contre elle ; la doctrine conservatrice s'est constituée pour la défense de l'ordre politique et social traditionnel des nations européennes, elle est un «traditionalisme devenu conscient»(Karl Mannheim) par opposition à la Révolution française, plus généralement au projet politique moderne). Et «les conservateurs (Burke, Maistre, Bonald) ne condamnent pas seulement la pratique de la Révolution, ils récuse dès l'origine les principes dont elle se réclame, et qu'ils jugent contraires à la nature de l'homme social et moral. La pensée conservatrice s'oppose aux *Lumières*, aux *Droits de l'homme*, plus généralement au projet politique moderne». voir Philippe BÉNÉTON, l'article "CONSERVATISME" in *Dictionnaire de philosophie politique* (puf, 1996 ; 2^e édition 1998) p.115, c'est Ph. Bénétou qui souligne.
- 7 Pierre MANENT, *Tocqueville et la nature de la démocratie* (éd. Julliard 1982 ; rééd. Fayard 1993), p.II.
- 8 Voir, par exemple, deux lettres de M^{me} de Sévigné citées dans DA2, p.208 : Tocqueville fait remarquer que M^{me} de Sévigné, qui «aimait avec passion ses enfants et se montrait fort sensible aux chagrins de ses amis», voire «traitait avec bonté et indulgence ses vassaux et ses serviteurs», «ne concevait pas clairement ce que c'était que de souffrir quand on n'était pas gentilhomme». De même, pour Cicéron, «il est évident qu'à ses yeux un étranger n'est point de la même espèce humaine qu'un Romain» (DA2, p.210).
- 9 Il faut faire attention au jugement de valeur que Tocqueville porte sur l'égalité des conditions : *plus juste ; sa grandeur ; sa beauté*. Il est clair que l'attitude de Tocqueville en face de la démocratie n'est ni neutre ni purement négative.
- 10 En digression, on pourrait penser avec Tocqueville que les inégalités, qui vont en diminuant peut-être, mais qui ne disparaîtront jamais dans le monde moderne, s'avèrent d'autant plus inadmissibles que se développent l'égalisation des conditions et l'universalisation du *semblable*. La discrimination, par exemple, reste obscure dans la mesure où les inégalités sont fondées en principe, comme dans l'ordre pré-moderne ; elle devient, au contraire, de plus en plus injustifiable à mesure que l'égalité des personnes s'établit dans son universalité. La raison politique moderne *révèle* l'existence des inégalités, au lieu de les *engendrer*.
- 11 Sur ce sujet, on lira avec profit : Robert LEGROS *L'idée d'humanité Introduction à la phénoménologie* (Bernard Grasset Le Collège de Philosophie, 1993), livre unique en son genre.
- 12 La démocratie comme institution politique date, bien sûr, de l'Antiquité grecque. Mais, on le sait bien, ce «qu'on appelait le peuple dans les républiques les plus démocratiques de l'Antiquité ne ressemblait guère à ce que nous nommons le peuple»(DA2, p.79). En un mot, l'égalité des conditions n'existait pas.
- 13 cf. DA2, pp.9-14.
- 14 J.-M. Besnier précise : «C'est évidemment contre les «libéraux» que Tocqueville formule ce constat : contre ceux de ses contemporains qui redoutent par-dessus tout l'anarchie qu'engendrerait selon eux le développement des libertés politiques ; contre les «nantis» de la société, également, qui proclament n'avoir ni le goût ni le temps de s'occuper de la chose publique» (*Tocqueville et la démocratie égalité et liberté*, Hatier 1995, pp.154-155).
- 15 Il importe de distinguer la volonté du peuple et le pouvoir tyrannique de la majorité : «Tocqueville n'emploie pas le terme *despotisme* pour désigner l'empire de la volonté populaire ; il parle explicitement, en revanche, et avec insistance de «la tyrannie de la majorité»(Simone GOYARD-FABRE, *Philosophie politique XVI-XX siècle*, puf, 1987, p.413 note, c'est G.-Fabre qui souligne). En effet, Tocqueville dit : «Je regarde comme impie et détestable cette maxime, qu'en matière de gouvernement la majorité d'un peuple a le droit de tout faire, et pourtant je place dans les volontés de la majorité l'origine de tous les pouvoirs»(DA1, p.348). Par où l'on voit bien qu'il reconnaît la légitimité de la souveraineté populaire ; la question qui se pose en revanche, c'est la *limite* de cette souveraineté. Voir aussi DA1, p.314 : «un gouvernement qui suit les volontés réelles du

- peuple) et (un gouvernement qui se borne seulement à commander au nom du peuple).
- 16 Voir aussi DA2, p.394.
- 17 Claude LEFORT, “Tocqueville : démocratie et art d’écrire” in *Écrire à l’épreuve du politique* (Calmann-Lévy coll. «AGORA»), pp.66-67.
- 18 cf. Sylvie MESURE et Alain RENAUT, “La discussion républicaine du libéralisme moderne”, in *Histoire de la philosophie politique 4* (op.cit.), pp.319-323. Voir aussi leur ouvrage *Alter Ego Les paradoxes de l’identité démocratique* (Aubier ALTO, 1999), pp.145-192.
- 19 Pour le quatrième principe, nous nous bornerons à dire ceci : nul ne saurait ignorer que la «religion est le lieu stratégique par excellence de la doctrine tocquevillienne» comme souligne Pierre Manent (op.cit., p.148). Cependant, il est à signaler également qu’«en Amérique, la religion s’est, pour ainsi dire, posé elle-même ses limites ; l’ordre religieux y est resté entièrement distinct de l’ordre politique» (DA2, p.12).
- 20 cf. *ibid.*, p.323.
- 21 Voir surtout DA2, pp.385-388.
- 22 Marcel GAUCHET, “Benjamin Constant : l’illusion lucide du libéralisme”, préface de Benjamin CONSTANT *Écrits politiques* (Gallimard folio essais 1997 Textes choisis, présentés et annotés par M.Gauchet) : «s’il est exact qu’il y a eu émanation de l’individualité, s’il est sûr que la séparation et l’autonomisation de la société civile ont prévalu, il est non moins certain de l’autre côté que, dans le même temps et du même pas, la puissance publique n’a cessé de croître, les fonctions de l’État de s’élargir et sa pénétration de la société civile de gagner et de s’affiner» (*ibid.*, p.85).
- 23 Voir aussi Pierre-Henri TAVOILLOT, “Fondation démocratique et autocritique libérale : Sieyès et Constant,” in *Histoire de la philosophie politique 4* (op.cit.), pp.103-131.
- 24 cf. M.Gauchet, *ibid.*.
- 25 cité par J.-M. Besnier, “Tocqueville et la discussion libérale de la démocratie” in *Histoire de la philosophie politique 4* (op.cit.), p.154. La phrase citée s’adresse, selon J.-M. Besnier, à certains libéraux contemporains de Tocqueville.
- 26 cf. B.Constant, *De l’esprit de conquête et de l’usurpation dans leurs rapports avec la civilisation européenne 1814* in *Écrits politiques* (op.cit.), pp.208-209.
- 27 Il est tout à fait clair que Tocqueville n’a pas l’intention de dévaloriser la liberté-indépendance : «Après la liberté d’agir seul, ...». Ce n’est pas les principes de la démocratie moderne, mais justement leur *insuffisance* que Tocqueville met en cause. Et d’ailleurs, il précise que «Ce n’est pas l’égalité des conditions qui rend les hommes immoraux et irreligieux [...]. L’égalité des conditions ne crée jamais la corruption des mœurs, mais quelquefois elle la laisse paraître» (DA2, pp.405-406).
- 28 cf. J.-M. Besnier, *Tocqueville et la démocratie égalité et liberté* (op.cit.) p.93, c’est Besnier qui souligne.
- 29 cf. J.-M. Besnier, “Tocqueville et la discussion libérale de la démocratie” (op.cit.), p.137.
- 30 Certains préconisent la *décentralisation* en se réclamant de l’autorité de Tocqueville. Or il est à remarquer que la décentralisation dont il s’agit, c’est la décentralisation *administrative*. Tocqueville déclare que «je ne saurais concevoir qu’une nation puisse vivre ni surtout prospérer sans une forte centralisation gouvernementale» (DA1, p.154). Cette sorte de centralisation est indispensable pour «la formation des lois générales et les rapports du peuples avec les étrangers» (DA1, p.53).
- 31 cf. DA2, p.135.
- 32 cf. DA1, p.240.
- 33 Sur ce point, voir R. Legros, op.cit., p.194.
- 34 Il est nécessaire que la liberté politique s’exerce continuellement, car «pour perdre la liberté politique, il suffit de ne pas retenir, et elle s’échappe» (DA2, p.121). De ce point de vue-là aussi, le volontarisme doit être sollicité : la liberté politique n’est pas tout à fait *naturelle* à l’individu démocratique avant d’entrer dans la vie socio-politique.
- 35 Faut-il ajouter que cette liberté politique n’est pas la «liberté aristocratique», c’est-à-dire la liberté-privilege? La liberté politique ici, ce n’est plus un droit particulier à telle ou telle caste comme dans la société aristocratique, mais précisément un droit commun qui est conforme aux principes démocratiques. Il s’ensuit que l’idée de l’universalisme juridique ou que celle des droits universels est incontournable dans le monde moderne. Sur la liberté aristocratique et démocratique, voir “ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE DE LA FRANCE AVANT ET DEPUIS 1789” in *Œuvres complètes* tome II volume I (Gallimard, 1952).
- 36 cf. Sylvie MESURE et Alain RENAUT, “La discussion républicaine du libéralisme moderne” (op.

cit.) p.325.

- 37 Sur le concept de (libertés négatives) et de (libertés positives), voir Isaiah BERLIN “Two concepts of liberty” in *FOUR ESSAYS ON LIBERTY* (Oxford University Press, 1969).
- 38 Sur l'autonomie, voir Alain Renaut, *L'ère de l'individu (op.cit.)*, p.55 : (la valeur de l'indépendance ne peut surgir et se déployer que sur la base de la valorisation de l'autonomie).
- 39 Voir *supra*.ch.III La double illusion du libéralisme moderne. Cela admis, étant donné que l'idée des droits n'est autre chose que l'idée de la vertu introduite dans le monde politique)(DA2, p.333), on pourrait dire qu'il y a quelque chose de commun entre la démocratie moderne et la république antique : l'apprentissage du respect pour les droits est, lui aussi, une discipline morale au minimum. Sur ce point, je renvoie à l'analyse de Raymond Aron. cf. Raymond ARON “Alexis de Tocqueville” in *Les étapes de la pensée sociologique* (Gallimard (Tel), 1976 ; 2000) pp.236-237.